



Inscription à l'aumônerie en 3^{ème}

Paris, le 15 Juin 2022

Chers Parents,

Votre enfant reprend le chemin du collège et il va pouvoir retrouver l'Aumônerie du 13^{ème} Ouest pour y vivre des moments forts d'échanges, de services et de prières.

Si votre enfant n'est pas encore inscrit à l'aumônerie, ou s'il est scolarisé dans un lycée public ou privé, **il a toute sa place à l'aumônerie pour y vivre une réelle expérience d'Eglise** (vie fraternelle, temps forts, animateurs bénévoles, liens aux paroisses) et être accompagné dans sa vie d'adolescent.

L'aumônerie pour les 3^{èmes} s'organise comme suit :

- ❖ **Une vie d'équipe chaque vendredi soir de 18h45 à 20h30 à Sainte-Rosalie** (entrée par la cour du 65 rue Corvisart) (Les jeunes qui le souhaitent sont accueillis dès 17h pour échanger ou profiter de la cour)

Nous leur proposons de comprendre le monde qui les entoure et d'être capable de porter un discernement à la lumière de l'Évangile sur toutes leurs questions d'adolescents et sur les débats de société (temps d'échange, témoignages, ciné-débats, travail biblique...)

- Première séance : **Vendredi 23 Septembre à 18h45 à Sainte-Rosalie**

- ❖ **Des temps forts :**

- Un week-end à Chartres, avec les 4^e et 3^{èmes}, les 15 et 16 octobre 2022
- **Les dîners en famille**, les jeunes de 3^{ème} sont conviés à 5 dîners en famille, à raison d'un vendredi soir par mois. Ils seront reçus par groupe de 3 à 4 jeunes chez un couple de paroissiens afin de vivre un temps d'échange et de partage avec la famille les accueillant.
- La **soirée de Noël** (messe, repas et soirée dansante) le samedi 17 décembre 2022
- Le **RAFT'EST**, avec les 3^{èmes}, du vendredi 27 juin soir au lundi 29 mai soir
- La préparation au **sacrement de la Confirmation** proposée à partir du mois de mai.
- Et aussi pour ceux qui veulent, le **camp de ski aux Contamines** du samedi 25 février au 4 mars 2023, un **pèlerinage VTT** en juillet...

- ❖ **Sans oublier ...**

Les messes d'aumônerie animées par les jeunes une fois par mois dans les différentes paroisses, et d'autres temps forts tout au long de l'année...

Il est possible de se préparer aussi au Baptême, de recevoir la 1^{ère} Communion ou la Profession de Foi.

Nous vous donnons rendez-vous à la
Messe de rentrée
Samedi 1^{er} Octobre à 18h30 à Sainte-Rosalie
(Suivie d'un dîner de rentrée pour les parents et film pour les jeunes)

Un programme détaillé des séances, sorties et événements sera donné à votre enfant lors des inscriptions.

Vous trouverez, ci-joint la fiche d'inscription de votre enfant que vous pourrez déposer avec le règlement lors des permanences d'inscription ou renvoyer à l'aumônerie.

(Tournez la page svp ...)

Permanences des inscriptions 2022 – 2023

- Samedi 3 Septembre de 10h à 12h30 à Sainte-Anne
- Mercredi 7 Septembre de 17h à 19h à Sainte-Rosalie (*aumônerie 65 rue Corvisart Paris 13*)
- Mercredi 14 Septembre de 17h à 19h à Sainte-Rosalie (*aumônerie 65 rue Corvisart Paris 13*)
- Dimanche 18 Septembre à 11h30 après la messe de Sainte-Anne
- Jeudi 22 Septembre de 16h30 à 17h30 avant la séance à Sainte-Rosalie (*aumônerie 65 rue Corvisart Paris 13*)
- Vendredi 23 Septembre de 17h à 19h avant la séance à Sainte-Rosalie (*aumônerie 65 rue Corvisart Paris 13*)
- Samedi 24 Septembre à 10h30 à Sainte-Anne et à 11h à Saint-Albert
- Tous les dimanches de septembre après la messe de 11h à Saint Albert

Coût et règlement de l'inscription

Inscription et paiement de la cotisation obligatoires pour participer aux activités.

Au moment de l'inscription de votre enfant, il vous sera demandé le règlement de la cotisation annuelle, qui permet de couvrir les dépenses annuelles de l'aumônerie et l'assurance obligatoire pour chaque enfant. **Le montant de la cotisation s'élève à 60€ pour un enfant et à 110€ pour deux ou + inscrits à l'aumônerie.**

Si vous ne souhaitez pas recevoir de reçu fiscal

Règlement par chèque : Inscrire au dos du chèque, le nom, prénom et classe de l'enfant établi à l'ordre de « Aumônerie du 13^{ème} Ouest ».

Règlement en espèces : Inscrire sur l'enveloppe contenant les espèces, le nom, prénom et classe de l'enfant.

Si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal : règlement en deux chèques

Un chèque de 10 € par enfant à l'ordre de « Aumônerie du 13^{ème} Ouest »

Un chèque de 100 € pour un enfant et de 160€ pour deux ou + à l'ordre de « Association Diocésaine de Paris ».

Ne pas oublier d'indiquer au dos de chaque chèque, le nom, prénom et classe de l'enfant.

Le montant de la cotisation ne doit pas être un frein à l'inscription de votre enfant.

En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à nous contacter.

***Tout jeune doit être inscrit à l'aumônerie,
merci de nous transmettre au plus vite ce document accompagné du règlement.***

Dans l'attente de vous rencontrer et la joie d'accueillir votre enfant, soyez assurés de notre entière disponibilité.

Père Louis THIERS
Aumônier du 13^{ème} Ouest

Patricia MIHOUBI-COLLET
Responsable pastorale de l'aumônerie

Marie-Honorine BUISSET
Responsable administrative de l'aumônerie